

L'enseignement varié

Tout moniteur peut varier son enseignement magistral par le recours à des :

A- Phases différenciées de l'enseignement disciplinaire

Ces phases peuvent être à dominante alternée en:

- apports de connaissances personnelles et/ou des élèves, démonstrations, expériences, présentation d'objectifs (on doit arriver à réaliser « cela » à la fin du cours)
- illustrations : historique, anecdotes...
- motivation pour la matière, l'exercice (explications, justifications par la plongée ...)
- mémorisation théorique, vérification des connaissances, perfectionnements, approfondissements, révisions
- exercices d'application théoriques et pratiques, interrogations
- discussion, débat, étude de la compréhension, assimilation
- évaluation formative, évaluation sommative, correction de « devoirs »
- détente
- échanges libres

B- Supports diversifiés

Ces supports peuvent être utilisés ou produits à tout moment du cours en tant que:

- documents imprimés, fiches ou écrits (uniformes ou de difficultés différenciées)
- panneaux affichés, cartes, tableaux, schémas, grandes feuilles
- transparents au rétroprojecteur (préparés ou exécutés en classe)
- diapositives
- films documentaires, techniques voire historiques
- contrats d'objectifs passés avec les élèves

C- Horaires différenciés

Dans le cadre d'un emploi du temps classique ou assoupli et différencié

- durées brèves et horaires fragmentés
- durées prolongées et "horaires centrés" par étude en continuité
- alternance de durées brèves et longues (horaires variés)

- alternance d'une semaine avec des durées brèves et d'une semaine avec des durées longues
- horaires souples et mobiles permettant des allongements selon les besoins pédagogiques
- disposition dans l'année de plusieurs jours réservés à un séminaire intensif ou un voyage
- possibilité de plages horaires banalisées chaque matin ou chaque mois (soutien, compléments ...)

D- Méthodologie évolutive

L'enseignant peut varier le style de sa démarche en s'appuyant sur des:

- exemples variés (portant l'accent tantôt sur les connaissances, l'expérience personnelle, des activités différentes)
- mettre en place des situations d'apprentissage ou de travail en autonomie
- prise en compte des progressions pédagogiques et des difficultés différenciées
- point d'appui diversifiés : accueil, coopération, entraide entre élèves, décisions de groupe, émulation, surprise, préparation, synthèse, auto- évaluation, évaluation collective ...
- rôles variés confiés à des élèves : conférencier, débatteur, secrétaire de séance, porte-parole, rapporteur, chef, second, moniteur ...
- alternance de méthodologie de préparation ou d'entretien avec des modalités de méthodologie intense (succession de pratiques et/ou théories avant un examen: !! à la surcharge !!)
- exploitation d'activités de lecture (revue), de documentation ou d'expérience
- intervention « interdisciplinaires » : intervention bivalente du moniteur sur un thème transversal
- séances « interdisciplinaires » : intervention de plusieurs moniteurs ou spécialistes extérieurs à l'encadrement prévu

EVALUATION

La mise en œuvre des modifications des façons de faire dans les formations nécessite une évaluation qui implique les élèves et qui leur permet de réfléchir sur leurs capacités, leurs compétences, leurs lacunes.

En recensant les besoins, en estimant la quantité et la qualité de ses connaissances, des savoir-faire, des savoir-être, l'évaluation doit faciliter les progrès de l'élève.

C'est aussi, pour l'équipe des formateurs, une valeur attribuée aux objectifs et à la démarche fixée. Ce sera un outil de référence pour la suite de la formation.

Le comportement dans la formation, selon l'élève, puis vu par le formateur : il s'agit de « mesurer » les capacités sociales, les objectifs de savoir être, les compétences de l'élève, les objectifs de savoir faire, les connaissances nouvelles de l'élève, les objectifs de savoir.

1- Sur mon comportement (objectifs de savoir être)

1. Je prends des responsabilités dans le groupe
2. Je suis à l'aise dans le groupe
3. Je sais tenir compte de l'avis des autres
4. Je réalise mon travail de manière autonome
5. Je sais défendre mon point de vue
6. Je fais preuve d'esprit d'équipe
7. Je cherche à comprendre le but de mon travail
8. Je suis curieux, je cherche à en savoir plus
9. J'aime inventer, créer quelque chose en rapport avec mon travail
10. Je fais des efforts pour résoudre les difficultés
11. Je mène jusqu'au bout un travail qui m'intéresse
12. J'apporte du soin dans la présentation de mon travail
13. Je sais organiser mon temps de travail
14. Je suis capable d'être attentif et silencieux
15. Je respecte les personnes ...
16.

2- Sur mes compétences (objectifs de savoir-faire)

1. Respecter les consignes
2. Faire respecter ces consignes
3. Connaître le sens des mots que j'utilise et adapter leur compréhension à mon auditoire
4. Trouver de la documentation
5. Prendre des notes
6. Sélectionner les informations et résumer les connaissances
7. Organiser les données et les présenter dans un tableau ou sous forme d'exposé
8. Analyser les données (textes, graphiques)
9. Maîtriser la technique de tel ou tel « exercice » et j'en connais l'utilité dans la plongée
10. Me tenir au courant des divers matériels qui sont sur le marché
11. Me renseigner sur les matériels utilisés par un plongeur « étranger » qui est dans ma palanquée
12. Me remettre en cause
13. Elaborer un cours, une formation
14. Exécuter parfaitement une démonstration
15. Prévoir les risques possibles : propre au lieu et à l'exercice
16.

OBJECTIFS DE L'EVALUATION

L'apprentissage est une acquisition progressive de connaissances et d'habiletés qui engendrent le développement de compétences. Soit formative ou sommative, l'évaluation permet d'enregistrer au fur et à mesure les progrès réalisés dans les apprentissages et de réguler la formation du plongeur.

L'évaluation qui donnent lieu à **des observations valides**

- reflétant** le niveau d'atteinte des objectifs prévus par le cours, la progression dans le développement des compétences prévues
- assurant** à l'élève une évaluation équitable
- promulguant** l'évaluation comme étant au service de l'apprentissage
- favorisant** la cohérence des pratiques d'évaluation des apprentissages
- rendant** transparentes les règles et procédures lors des divers examens

FONCTIONS D'EVALUATION

La pratique d'évaluation et de notations définissent des balises, des règles de pratique, qui assurent l'égalité des notes.

De plus, étant donné que plusieurs moniteurs interviennent dans la formation, il est nécessaire d'assurer la cohérence de ces interventions et si nécessaire, établir une fiche de « suivi de formation »

Fonction FORMATIVE et une fonction SOMMATIVE

- Afin de :
- soutenir l'élève dans son processus d'apprentissage;
 - évaluer l'atteinte des objectifs intermédiaires et finaux.

L'évaluation formative a pour but de favoriser et de soutenir les apprentissages de l'élève en lui fournissant une rétroaction, une évaluation intermédiaire, un diagnostic. Elle fait partie intégrante de l'apprentissage. Elle permet aux élèves de constater les apprentissages qu'ils ont faits et ceux qui ne le sont pas afin de combler. Ainsi, au fur et à mesure de son déroulement, l'apprentissage des élèves devra être évalué avec des visées formatives.

L'évaluation sommative atteste du degré d'atteinte des objectifs. Elle peut intervenir à la fin de chacune des étapes qui structurent le cours mais elle sert essentiellement à porter un jugement global sur l'atteinte des objectifs finaux. Les épreuves finales en examen viennent témoigner du niveau de développement des compétences demandées *mais au-delà, l'essentiel, l'indispensable est la réaction appropriée et efficace en situation réelle.*

LES PRINCIPES DE L'ÉVALUATION

Dans la mesure où elle participe à l'échec lors de l'examen, l'évaluation des apprentissages doit être pratiquée dans le respect de trois principes fondamentaux : **l'égalité, la cohérence et la validité.**

Egalité

D'une personne à l'autre, les exigences requises pour la réussite sont les mêmes.

L'évaluation des apprentissages a des conséquences déterminantes sur l'élève, sur ses apprentissages et sur sa progression. C'est pourquoi il est important pour les moniteurs d'assurer à l'élève une évaluation juste et équitable.

Cohérence

Il faut être cohérent avec les objectifs d'apprentissage

Evaluer consiste à vérifier si les objectifs intermédiaires d'un cours donné ont été atteints ou sont en voie de l'être. L'évaluation sommative doit être cohérente avec ces objectifs.

Il nous faut donc définir des critères qui serviront à évaluer l'atteinte des objectifs prévus.

Validité

Les notes servent à communiquer une information à propos des prestations réussies donc des objectifs atteints. Il faut donc que les notes ne soient pas interprétables.

Il y aura toujours des mauvais coucheurs et de mauvais conseillers ...

Il faut éviter de faire intervenir certaines « variables externes » (stress par exemple) en y attribuant des points qui amèneraient un éventuel échec. Mais ces variables ne sont pas des excuses pour justifier telles ou telles lacunes ou erreurs.

On n'attribuera donc pas de points à des références comme l'effort, la motivation, la qualité de la participation en formation, le nombre de présence en formation

En finalité, les moniteurs n'introduisent dans la note que les résultats des évaluations de l'atteinte des compétences et critères de réalisation exigibles.

De toutes façons, les notes attribuées sont justifiables devant l'ensemble du jury. Les notes éliminatoires le sont d'office.